

COLLECTIVITE D'OUTRE MER
DE SAINT-MARTIN
OYSTER POND

Parcelle Cadastree Section AY - Numero 750

PLAN D'ETAT DES LIEUX

0m10m20m

Légende :

Mur en béton

Mur en pierres sèches

Bâtiment

Bâtiment léger

Débord de toiture/Arrête de faitage

Dalle en brique/carrelage

Escaliers/Marches

Enrochement/Falaise

Zone à végétation dense

Réseau EDF

Compteur AeP

Réseau téléphonique

Réseau eau pluviale

Bordure en béton

Clôture

Figuration cadastrale

Plaques carrées

Plaques rondes

Talus

42.90 m

Cotation linéaire horizontale

7.17

Point altimétrique

Le 27 Janvier 2023 :
Implantation de 39 points de limite
-> 101 à 139

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

AY - 702
"ASS SYNDICALE LIBRE
D'OYSTER POND "

NOTES IMPORTANTES :

- La valeur juridique de ce document n'est acquise que s'il est joint à un acte notarié (ou administratif) régulièrement publié.
Le Cabinet GEIDN :
- ne garantit en aucun cas ses plans modifiés par des personnes étrangères au Cabinet (seuls nos plans en archives font foi).
- reste intégralement propriétaire des documents réalisés au format AutoCAD.
- est automatiquement déchargé de toute responsabilité pour toute utilisation frauduleuse (ou sans autorisation écrite) de ses plans.
- interdit toute diffusion de ce document sans son accord préalable écrit.
- Les coordonnées planimétriques sont calculées dans le système géodésique RGAF09 - Projection cartographique UTM Nord Fuseau 20
- Les coordonnées altimétriques sont rattachées au système IGN 1988 SM (GUADELOUPE/SAINT-MARTIN)

Application du POS document graphique
établi le 12 Décembre 2006 par
M. BOUCHET Gaby et validé par la
Collectivité de SAINT-MARTIN.

Application du plan de bornage du
lotissement en date du 18 novembre
1981 dressé par Yves PIVETTA
Géomètre-Expert à Saint-Martin

Application du plan de division en date du 05 octobre 2009
puis modifié le 10 juin 2010 et le document d'arpentage
DA n° 2144 V dressés par Monsieur Denis BLONDEL
Géomètre-Expert à Saint-Martin